

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°2 du 13 janvier 2012

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°7

CIRCULAIRE N° 126767/GEND/DOE/SDSPSR

abrogeant la circulaire n° 19300/DEF/GEND/OE/EMP/SERV du 9 août 1982 modifiée, relative au fichier des avis de condamnation pénale.

Du 13 décembre 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière.*

CIRCULAIRE N° 126767/GEND/DOE/SDSPSR abrogeant la circulaire n° 19300/DEF/GEND/OE/EMP/SERV du 9 août 1982 modifiée, relative au fichier des avis de condamnation pénale.

Du 13 décembre 2011

NOR D E F G 1 1 5 2 3 1 0 C

Texte abrogé :

Circulaire n° 19300/DEF/GEND/OE/EMP/SERV du 9 août 1982 (BOC, p. 3795 ; BOEM 650.1) modifié.

Référence de publication : BOC N°2 du 13 janvier 2012, texte 7.

La circulaire n° 19300/DEF/GEND/OE/EMP/SERV du 9 août 1982 modifiée, relative au fichier des avis de condamnation pénale est abrogée.

Pour le ministre de l'intérieur de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et par délégation
:

*Le général,
sous-directeur de la sécurité publique et de la sécurité routière,*

Eric DARRAS.